



## FEDERATION GENERALE DES FONCTIONNAIRES FORCE OUVRIERE

46, rue des Petites Ecuries – 75010 PARIS

Tél : 01.44.83.65.55 – Fax : 01.42.46.97.80

E-mail : [contact@fo-fonctionnaires.fr](mailto:contact@fo-fonctionnaires.fr) - Site : <http://www.fo-fonctionnaires.fr>



### FLASH INFO

Le 4 mars 2015

## Diagnostic territorial : Les Services publics en voie de disparition... !

Le 18 février 2015, le Premier ministre a écrit aux Préfets de région pour lancer la réorganisation des services régionaux de l'Etat.

Le 4 mars 2015, le conseil des ministres faisait un bilan de la Réforme de l'administration territoriale de l'Etat à venir (voir PJ)

Comme la FGF-FO l'a écrit depuis plusieurs mois, la réorganisation des régions actée par la publication de la Loi du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le code électoral aura un impact important sur les services de l'Etat.

En décembre dernier, lors du Conseil national des Services publics (CNSP) et de la commission MAP du Conseil Commun de la Fonction Publique, nous apprenions qu'étaient lancées simultanément en Bourgogne/Franche Comté la revue des missions de l'Etat par le Secrétariat d'Etat à la Réforme de l'Etat et une étude d'impact en terme de ressources humaines des fusions de services par la DGAFP.

En clair, quand les services régionaux fusionnent à cause de la fusion des régions (Préfectures, rectorats, Directions régionales, etc.) certains agents perdront leur poste !

Cette nouvelle circulaire conforte hélas l'analyse de la FGF-FO sur la désertification des services publics et sur les futures suppressions de postes liées aux doublons provoqués par la fusion.

Quand le gouvernement affirme que seuls les cadres supérieurs seront vraiment touchés, nous disons à la FGF-FO que rien n'est moins sûr...

En particulier dans les services supports, la FGF-FO craint que toutes les catégories de personnel (C, B et A) soient concernées. La mobilité forcée est loin d'être terminée, hélas...

De plus, la circulaire du Premier ministre précise que le pilotage de ces réorganisations se fera sous l'autorité d'un préfet de région « préfigurateur ».

Il y a donc de gros risques pour que ces préfigurations se fassent autour d'un dialogue social régional, au prétexte de mieux s'adapter aux spécificités locales, qui de fait vont aggraver l'unité du Service public républicain.

Pour la FGF-FO, dans la mesure où l'administration évoque les implantations du Service public et l'avenir des personnels publics, il y a nécessité qu'une discussion s'ouvre au niveau national, par exemple au sein du CNSP, pour que les réorganisations soient cohérentes. Dans le cas contraire, les ministères auront de plus en plus de difficultés à piloter leurs services de l'administration régionale.

Cette déconnexion entre les directions régionales et les ministères semble prendre forme à travers le communiqué du conseil des ministres qui annonce une accentuation de la déconcentration des pouvoirs au profit des Préfets de région.

Si besoin est, cette nouvelle attaque contre les services de l'Etat et ses agents publics, démontre la nécessité de se mobiliser autour d'un combat public-privé contre les politiques d'austérité.

**Le 9 avril 2015 :**  
**Ensemble, tous en grève et en manifestations**  
**au niveau interprofessionnel !**

